

**INSCRIPTION A L'ÉCOLE MATERNELLE
LUCIE AUBRAC DE FONTS
POUR LES ENFANTS DES COMMUNES DE FONTS GAJAN ET
SAINT-BAUZELY
NÉS EN 2019**

A partir du 1er mars 2022, vous allez pouvoir inscrire votre enfant nés en 2019 à l'école maternelle. Un certain nombre de documents vous seront demandés.

Les papiers à fournir pour l'inscription

- La photocopie du livret de famille
- La photocopie du carnet de santé
- Un justificatif de domicile

Ces documents devront être apportés à la mairie de votre village le jour de l'inscription. Attention: tout dossier incomplet ne pourra être traité.

Le jour de votre inscription en mairie une fiche de renseignement vous sera donnée ainsi qu'une attestation d'inscription. Ces documents dûment remplis seront à retourner à l'école maternelle le plus rapidement possible en les déposant directement dans la boîte aux lettres de l'école, ou par mail à l'adresse suivante : ce.0301764e@ac-montpellier.fr

Il est primordial de bien renseigner votre adresse mail afin que je puisse communiquer avec vous. Une journée de visite de l'école sera programmée avant la fin de l'année scolaire si la situation sanitaire nous le permet.

La directrice.

Mme Loriane Gély.